



Technique du corps et monde du soin

De mai 2013 à juillet 2014
5 jours par semaine

■ POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

- Acquisition des capacités nécessaires à la conception d'un projet de travail corporel au sein de structures médicales ou médico-sociales,
- Approches innovantes des techniques corporelles : danse contemporaine, massages, pratiques somatiques (techniques d'éducation au mouvement telles que Feldenkrais, Body-Mind Centering...),
- Nouveaux outils pour les professionnels du soin et du médico-social dans les domaines de :
 - la bientraitance
 - l'éducation à la santé et l'éducation thérapeutique
 - l'amélioration de la qualité de vie des patients (soins aigus, soins de suites, projets personnalisés des personnes en hébergement de longue durée).

■ DIRECTION DU DIPLÔME

Responsable pédagogique : Isabelle GINOT, Professeur au département Danse, Université Paris 8

Coordinateur pédagogique : Michel REPELLIN, chargé de mission «techniques du corps»

■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences nécessaires au développement de pratiques corporelles innovantes au sein de l'institution et auprès de publics vulnérables ;
- Être capable de travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire et de co-construire un projet de travail corporel au sein de structures médicales, médico-sociales, socio-éducatives, ou associatives ;
- Analyser les représentations du corps et du geste implicites et explicites à l'œuvre dans une structure ;
- Mettre des pratiques corporelles nouvelles au service des grands enjeux de l'accompagnement sanitaire et social : éducation à la santé, bientraitance, amélioration de la qualité de vie, autonomie ;
- Connaître les aspects éthiques, déontologiques et juridiques qui encadrent une pratique corporelle non thérapeutique dans un espace de soin (hôpital et centres de prise en charge spécialisés) ou dans les associations.



■ PUBLICS CONCERNÉS

- Professionnels de santé travaillant dans les milieux médicaux ou paramédicaux,
- Acteurs du secteur associatif (santé, social, éducation, culture), en lien avec des publics vulnérables (maladies chroniques, handicap, précarité...),
- Educateurs et travailleurs sociaux,
- Médiateurs culturels ou responsables des relations publiques du secteur culturel, intéressés par l'accompagnement des pratiques corporelles pour les publics vulnérables,
- Danseurs professionnels,
- Praticiens somatiques, diplômés au moins d'une technique corporelle (professionnels de techniques corporelles : pratiques somatiques, arts martiaux, yoga, etc.).

Cette formation peut être suivie en contrat de professionnalisation (jeunes de -26 ans et demandeurs d'emploi de +26 ans) ou en formation continue (demandeurs d'emploi ou salariés en CIF, plan de formation, DIF, etc.).

■ CONTENU DE LA FORMATION

La formation se compose de douze sessions d'une semaine, réparties sur 15 mois, ainsi que d'un stage de terrain. Les sessions se développent autour de trois axes : techniques du corps, discours sur le corps et méthodologies.

Axe n° 1

Techniques du corps (160h)

Un temps important sera consacré aux techniques du corps, afin que chaque stagiaire, quelle que soit son origine professionnelle et sa pratique corporelle antérieure, puisse construire un répertoire d'expérience corporelle consistant, ainsi qu'une capacité d'analyse et de compréhension de cette expérience. Les techniques sont choisies en fonction de plusieurs critères : leur accessibilité à tous, quels que soit l'histoire corporelle et l'état de santé de la personne, leur valeur « méthodologique », leur pertinence et leur adaptabilité dans différents contextes. L'accent sera mis notamment sur :

- Pratique méthode Feldenkrais
- Pratique Body Mind Centering
- Pratique « Massage/toucher »
- Atelier analyse du mouvement
- Atelier « Performance »
- Atelier « Danses sociales »

Axe n° 2

Discours sur le corps (160 h)

● Discours sur le corps : histoire des discours sur le corps dans différentes disciplines (Marcel Mauss, Michel Bernard, Hubert Godard, Michel Foucault, etc.) ● Politiques du corps et de la clinique : discours et modèles contemporains des politiques du corps, de soi et de la clinique (Foucault, techniques de soi, Guattari, subjectivation) etc. ● Discours de la médecine : définition de la santé, du corps, des savoirs médicaux, de la norme ; figures du soignant et du patient... ● Discours et histoire des méthodes somatiques : lecture critique de textes des fondateurs des méthodes somatiques (Mensendieck, E. Gindler, M. Todd, M. Alexander, G. Alexander, I. Rolf, M. Feldenkrais, B.B. Cohen...) ● Mise en perspective des enseignements et des pratiques proposés dans la formation avec l'histoire des représentations du corps

Axe n° 3

Méthodologies (160 h)

● Ateliers « Construction » : appropriation et partage des enseignements ; méthodologie du travail collectif (comment mettre en dialogue des compétences différentes ?) ; mise en lien entre enseignements théoriques et contextes professionnels de chacun

● Analyse des pratiques corporelles : description, élaboration d'un journal de bord, construction d'un vocabulaire professionnel partageable

● Méthodologie de l'écrit et de la rédaction

● Méthodologie du montage de projet

● Rencontres avec des professionnels : des conférences avec des professionnels des milieux médicaux, associatifs, juridiques, ou praticiens somatiques et danseurs permettront de mettre à l'épreuve les projets des étudiants et de les nourrir d'exemples.

Stage pratique [80 h/1an en contrat de professionnalisation]

Un projet est à réaliser en binôme soit au sein du lieu d'exercice professionnel d'un des deux stagiaires, soit dans une autre structure (institution, association, maison de retraite, CMP, CMPPro, crèche, centre de soin, etc.). Il sera réalisé au sein de la formation et conduit durant la deuxième moitié de la formation, en dehors des sessions ; il fera l'objet d'un suivi (tutorat de stage) et d'un rapport de stage incorporé dans le mémoire.

Module spécifique Contrat de professionnalisation

- Suivi tutorial, réflexion compétences, recherches documentaires et veille professionnelle (56 h.)

Mémoire

A partir du projet de terrain, le stagiaire réalise un mémoire de 40 pages environ (hors annexes et bibliographies), qui rend compte de l'enquête de terrain et présente les objectifs et les résultats, une analyse critique de la réalisation du projet et une mise en perspective théorique et professionnelle. Des exigences particulières concerneront les stagiaires souhaitant poursuivre leur cursus en Master 1 de « Danse ».

Les mémoires des promotions précédentes sont consultables sur http://www.danse.univ-paris8.fr/diplome.php?di_id=4

■ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Comité de pilotage

- **Isabelle GINOT**, professeur au Département Danse, Université Paris 8 et praticienne Feldenkrais,
- **Anne Marie GOSSE**, directrice Association Dessine Moi Un Mouton,
- **Michel REPELLIN**, chargé de mission «techniques du corps»,
- **Christine ROQUET**, analyste du mouvement, maître de conférences en danse, Université Paris 8,
- **Violeta SALVATIERRA**, danseuse, chercheure-doctorante Département Danse, Université Paris 8.

Intervenants professionnels (liste en cours de constitution)

● **Carla BOTTIGLIERI**, danseuse, praticienne BMC et chercheure-doctorante Département Danse, Université Paris 8 ● **Gabrielle MALLET**, kinésithérapeute et ostéopathe, membre fondatrice de AIME ● **Rafael MANDRESSI**, CNRS, Centre Alexandre-Koyré, Enseignant et Chercheur histoire de l'anatomie ● **Julie NIOCHE**, chorégraphe, danseuse et ostéopathe, directrice artistique de l'association AIME.

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de cours théoriques, méthodologiques et pratiques (cours magistraux, conférences, études de cas, exercices, travail en atelier, autoformation),
- Analyse de la pratique professionnelle (en atelier),
- Stage pratique,
- Mémoire professionnel avec suivi individuel,
- Site web interactif d'appui pédagogique pour la préparation, le suivi et l'approfondissement des sessions.

■ DÉBOUCHES PROFESSIONNELS

- Pour les professionnels du soin (médical, para-médical) et secteur social (travailleurs sociaux, éducateurs etc) : accueillir et accompagner des pratiques corporelles notamment par le biais d'ateliers corporels faisant appel à des professionnels du corps et du mouvement (danseurs ou praticiens somatiques) ; à partir de projets autour du corps et du mouvement, trouver de outils pour les collaborations inter-professionnelles et les réseaux intra-professionnels dans l'institution ou les associations, contribuer au développement d'axes de développement novateurs notamment par des partenariats au sein de la structure.
- Pour les praticiens du corps, les danseurs et professionnels du spectacle vivants (médiateurs spectacle vivants, relation publiques etc) : construire des projets de pratiques corporelles dans de nouveaux espaces professionnels, auprès de nouveaux publics, et en collaboration avec d'autres professionnels.

Note : sur le terrain, de nombreuses personnes inaugurent depuis un certain temps l'utilisation de techniques corporelles dans le monde du soin pour l'amélioration de la vie et du bien-être des patients. Si cette activité se développe, il n'existe pas encore de référentiel-métier.

■ DIPLÔME DÉLIVRÉ

Le diplôme délivré est un Diplôme d'Université (DU) de niveau baccalauréat + 3. Possibilité pour les stagiaires d'avoir accès au Master 1 «Danse» de l'université Paris 8. L'admission sera décidée par la commission pédagogique en fonction du parcours et de l'évaluation du mémoire de fin de projet.



■ VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

- Assiduité et participation active aux enseignements,
- Contrôle des connaissances par modules (travaux écrits et entretiens),
- Conception et réalisation d'un projet de terrain en binôme,
- Rédaction d'un mémoire de fin de projet de 40 pages.

■ CRITÈRES D'ADMISSION

L'admission à cette formation se réalise :

- soit sur titre (baccalauréat et, au moins, deux ans d'expérience professionnelle dans les milieux médicaux ou para-médicaux, ou du travail social) ;
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la VAPP (décret de 85) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions pré-citées, après exposé de leurs motivations, centres d'intérêts et étude de la cohérence de leur projet professionnel. Les conditions d'expérience sont de deux ans minimum en tant que danseur professionnel, en tant que praticien somatique diplômé, ou en tant que professionnel dans les milieux médicaux ou para-médicaux.

Dans les deux cas, après examen du dossier de candidature et entretien éventuel avec des membres de l'équipe pédagogique du Diplôme Universitaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Dates** : de mai 2013 à juillet 2014
- **Durée** : 568 h. dont 480 h. d'enseignements + 80 h. de stage pratique et 8 h. d'évaluation et soutenance
- **Durée en contrat de professionnalisation** : 544 h. dont 480 h. d'enseignement + 8 h. d'examens et soutenance + 56 h. de tutorat, recherches documentaires et veille professionnelle. Les heures au-delà de celles consacrées à la formation se déroulent en entreprise.
- **Périodicité** : 5 j/mois. Pour les contrats de professionnalisation, compter 1 jour en + par mois dédié au tutorat Compétences.
- **Calendrier 2013** :

du 13 au 17 mai 2013	du 18 au 22 novembre 2013
du 3 au 7 juin 2013	du 16 au 20 décembre 2013
du 1er au 5 juillet 2013	du 13 au 17 janvier 2014
du 22 au 26 juillet 2013	Stage pratique en février et mars
du 26 au 30 août 2013	du 7 au 11 avril 2014
du 16 au 20 septembre 2013	du 23 au 27 juin 2014
du 14 au 18 octobre 2013	Evaluations les 3 ou 4 juillet 2014
- **Lieu de la formation** : Saint-Denis et Vitry sur Seine
- **Effectif** : 16 à 25 stagiaires
- **Tarif en formation continue** : 4 800 € (+ 250 € de frais de dossier VAPP si nécessaire) + 268 € de droits d'inscription universitaire (tarif 2012 révisable en 2013)
- **Tarif en contrat de professionnalisation** (-26 ans et demandeurs d'emploi de +26 ans, RSA, ASS, ex CIE et CAE) : l'entreprise qui recrute prend en charge les coûts de formation et droits d'inscription universitaire. Elle verse au stagiaire un salaire calculé sur la base du SMIC. Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un complément de rémunération versé par Pôle Emploi.

CONTACTS ET INSCRIPTION

Contactez-nous au **0 820 20 51 00** ou sur **info-sfp@univ-paris8.fr**

Dossiers en téléchargement sur **www.fp.univ-paris8.fr**

Demandeurs d'emploi en contrat de professionnalisation, en PARALLELE de votre démarche de candidature pédagogique, contactez le Bureau Alternance et Reprise d'Études : **alternance@univ-paris8.fr** ou **0 820 20 51 00**

Nous vous conseillons vivement d'entamer les démarches de demande de financement (en formation continue) et de recherche d'entreprise d'accueil (en contrat de professionnalisation) en parallèle de votre candidature, dans les 4 ou 6 mois précédant la formation.